



**Elections professionnelles
Chantiers de l'Atlantique
27 juin au 4 juillet 2019**



**DES RAISONS DE VOTER
...ET DE VOTER CGT !**



Elire nos représentants dans nos rangs, permet pour toutes et tous les salarié(e)s d'avoir des porte-paroles auprès de la direction. C'est un droit démocratique et il faut le dire, qui est de plus en plus menacé !

**CE DROIT N'EST PAS MENACÉ INNOCEMMENT !
ALORS, VOTONS !**

Auparavant sur site et uniquement par bulletin papier, le vote était un moment particulier où chacun se déplaçait collectivement, discutait et échangeait.

La direction a fait le choix de dématérialiser cette élection et a mis en place le vote électronique, faisant baisser subitement le taux de participation.

Pour ces élections, la direction procède ce coup-ci, à un tour de passe-passe dans le mode de calcul du nombre de délégués notamment ouvriers, fixant de façon arbitraire le nombre d'ouvriers sur le site pouvant prétendre à une représentation syndicale.

**MAISON-MÈRE OU SOUS-TRAITANTS :
L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DOIVENT ÊTRE REPRÉSENTÉS !**

En effet, sur les quelques 8000 salariés présents sur le site, la direction considère sans aucune preuve, avec malheureusement l'appui des autres syndicats, qu'il est composé électoralement parlant, de 2/3 de cadres et techniciens et 1/3 d'ouvriers... on imagine mal les navires construits à temps avec ce ratio s'il se traduisait dans le monde réel !

La communauté de travail doit être reconnue. Notre syndicat utilise d'ailleurs tous les recours possibles pour contester cette situation et faire en sorte que l'ensemble des salariés qui ont ce droit puissent être représentés. **Ce qui devrait être naturel d'être défendu pour un syndicat de salariés !** (Voir affichage CGT pour plus de précisions)

Alors, si les élections professionnelles ont bien lieu, raison de plus pour voter et faire voter CGT!

LE VOTE CGT :
UN MOYEN DE DIRE CE QU'ON PENSE
DE LA POLITIQUE SALARIALE ACTUELLE...
DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE L'EMPLOI.

La CGT est présente dans de nombreux secteurs, en atelier, à bord, dans les bureaux. Ouvriers ou techniciens, les délégués CGT sont un relai au quotidien pour chaque salarié. C'est bien cela qui est en jeu :



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES

- ➡ Un relai pour porter nos revendications communes d'amélioration des conditions salariales, des conditions de travail liées à l'investissement ou l'emploi.
- ➡ Pouvoir informer les salariés des choix de la direction, les contester dès que nécessaire, dire ce que sont nos revendications et défendre nos intérêts individuellement et collectivement.

**LE VOTE CGT : AFFIRMER QU'IL EST TEMPS POUR LA DIRECTION
DE CHANGER DE POLITIQUE...**

Depuis de trop nombreuses années, la direction fait le choix d'une casse sociale, d'une rentabilité accrue au détriment des salariés.

Aux dernières conventions organisées à Anémós, la direction a confirmé qu'il ne fallait, de son côté, rien attendre de plus pour ces prochaines années.

Alors il faut faire entendre une autre voix, exercer une pression collective pour qu'enfin la direction prenne en compte les revendications de toutes et tous.

Ces élections seront importantes car elles enverront un signal à cette direction.

Le vote CGT c'est envoyer un signal plus fort, d'une politique salariale qui corresponde à nos intérêts avec une revalorisation du taux horaire, d'une politique d'embauche en CDI sur le site qui permette des conditions de travail et d'horaires plus faciles...

Alors, du 27 juin au 4 juillet, votons CGT
sur site ou sur ordinateur ou smartphone :

www.chantiers-atlantique.webvote.fr